

PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ

1) RAPPEL DES GESTES BARRIERES



INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique**
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir**
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter**
- Eviter de se toucher le visage**
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres**
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades**
- En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée**

314-001-2003 - 20 mars 2020

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS **0 800 130 000**
(appel gratuit)

2) ÉTAT DES LIEUX

- Tous les salariés de la Maison Familiale seront présents sauf le veilleur de nuit.
- Une signalétique est en place et un accompagnant aidera à tout moment au respect de l'hygiène et du respect des gestes barrières.
- Les jeunes arrivant en 2 roues le stationneront à l'endroit habituel mais ils ne devront pas rester sur ce parking. Aucun autre élève ne doit approcher du parking.
- Les parents transportant en voiture les jeunes ne devront pas descendre de leur véhicule.
- Un seul niveau sera présent à la MFR en même temps :
 - Du mardi 2 au vendredi 5 juin 2020 : 1ères CGEA et 1ères AP
 - Du lundi 8 au vendredi 12 juin 2020 : les 4èmes
 - Du lundi 15 au vendredi 19 juin 2020 : les 3èmes
 - Du lundi 22 au vendredi 26 juin 2020 : les secondes PCCE et les secondes NJPF
- Les horaires des élèves sont modifiés :

Jours	Arrivée possible	Cours1	Cours2	Cours3	Pause repas	Cours4	Cours5	Cours6	Départ possible
Lundi	8h00 à 10h00		10h00 à 11h00	11h15 à 12h30		13h30 à 14h30	14h45 à 15h45	16h00 à 17h00	17h00 à 18h00
Mardi	8h00 à 9h00	9h00 à 10h00	10h15 à 11h15	11h30 à 12h30		13h30 à 14h30	14h45 à 15h45	16h00 à 17h00	17h00 à 18h00
Mercredi	8h00 à 9h00	9h00 à 10h00	10h15 à 11h15	11h30 à 12h30		13h30 à 14h30	14h45 à 15h45	16h00 à 17h00	17h00 à 18h00
Jeudi	8h00 à 9h00	9h00 à 10h00	10h15 à 11h15	11h30 à 12h30		13h30 à 14h30	14h45 à 15h45	16h00 à 17h00	17h00 à 18h00
Vendredi	8h00 à 9h00	9h00 à 10h00	10h15 à 11h15	11h30 à 12h30		13h30 à 14h30	14h45 à 15h45	16h00 à 17h00	17h00 à 18h00

- L'internat est fermé. Tous les élèves seront demi-pensionnaires.
- Le repas du midi sera un plateau repas avec une bouteille d'eau.
- Des mesures sanitaires seront prises :
 - 1 masque réutilisable par demi-journée pour chaque élève, fourni par la région et lavé par la MFR,
 - Présence de gel hydroalcoolique pour le lavage des mains et la désinfection aux différents endroits nécessaires (entrées, sanitaires, halls et coin restauration),
 - Chaque élève doit avoir sa propre bouteille d'eau car les points d'eau sont fermés,
 - Limiter l'accès aux personnes extérieures et obligation de la tenue d'un registre.
 - Affichage des règles dans chaque lieu.

3) LES MESURES D'ORGANISATION DU TRAVAIL

- Masque obligatoire pendant les activités quand la distanciation sociale ne peut être respectée.
- Sens de circulation à respecter dans les bâtiments.
- Distance de 1m entre chaque personne.
- Respect de 4 m² par élève en salle de classe.
- Chaque élève aura une place attribuée en salle de classe (table et chaise) pour la semaine.
- Pas d'échange de matériels entre élèves en salle de classe, pendant les pauses et les repas.
- Désinfection des lieux de vie par une personne de service.
- Les portes resteront ouvertes sauf en cas de conditions climatiques inadaptées.
- Les élèves n'auront pas accès à la zone administrative sauf avec demande impérieuse.
- Les pauses seront encadrées et nécessiteront le port du masque obligatoirement.
- Pendant chaque pause, la salle sera aérée.
- Chaque entrée et sortie (salle de classe, toilette, pause et réfectoire) sera accompagnée par un encadrant.
- Neutralisation du mobilier extérieur et du distributeur.

4) LES MESURES GÉNÉRALES APPLIQUÉES SUR LE SITE DE LA MFR

- Un avenant au règlement intérieur est établi et doit être accepté et signé.
- Annulation des interventions de personnes extérieures et suspension des visites.
- Mise en place d'un registre pour les personnes entrant sur le site autres que le personnel de la MFR, les élèves et les personnes transportant les jeunes matin et soir.

5) LES MESURES LIÉES A L'ENTRÉE SUR LE SITE

- Pour les livraisons :
 - Réaliser la remise et la signature des documents sans contact avec les personnes,
 - Laisser les colis devant l'accueil,
 - Adapter le protocole de sécurité,
 - Remplir le registre.
- Personnes extérieures :
 - Rappeler les consignes générales,
 - Mettre à proximité de l'accueil du gel hydroalcoolique,
 - Remplir le registre.

6) LES MESURES LIÉES AU NETTOYAGE ET A LA DÉSINFECTION

- Nettoyage et désinfection des locaux (classes, réfectoire et sanitaires) tous les soirs de 17h à 19h.
- Mise à disposition de lingettes désinfectantes pour les WC.

7) LES MESURES ORGANISATIONNELLES ET LA GESTION D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE

- En cas de survenue de symptômes chez un élève :
 - Isolement immédiat à l'infirmierie,
 - Appel sans délai du responsable légal pour venir le chercher
 - Rappel par le directeur de la MFR de la procédure à suivre (éviter les contacts et consulter le médecin traitant),
 - Nettoyage approfondi des pièces où le jeune est passé,
 - Poursuite stricte des gestes barrières.

Signature des Parents

Signature de l'élève

Signature du Directeur